

Rectificatif de l'avis de réunion de l'Assemblée Générale du 29 mai 2026 publié au Bulletin des annonces légales et obligatoires n°49 du 24 avril 2026

Les projets de résolutions soumis au vote des actionnaires ont été publiés dans l'avis de réunion préalable, sous réserve d'une nouvelle résolution à caractère ordinaire inscrite à l'ordre du jour par le Directoire et portant sur la nomination de Madame Emmanuelle CHARIER aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois exercices.

Ainsi, la résolution suivante a été ajoutée :

DIXIÈME RÉOLUTION – Résolution à caractère ordinaire

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance Madame Emmanuelle CHARIER, pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le reste de l'ordre du jour ainsi que les résolutions soumises aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 29 mai 2026 restent inchangés.

Les actionnaires sont également informés qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'avis de réunion préalable concernant la prise en compte de la qualité d'actionnaire, au lieu de lire :

Tout actionnaire peut participer à l'Assemblée, quel que soit le nombre de ses actions, à condition de justifier de sa qualité au plus tard le cinquième jour ouvré précédant celle-ci, **soit le jeudi 21 mai à zéro heure (heure de Paris).**

Lire :

Tout actionnaire peut participer à l'Assemblée, quel que soit le nombre de ses actions, à condition de justifier de sa qualité au plus tard le cinquième jour ouvré précédant celle-ci, **soit le vendredi 22 mai à zéro heure (heure de Paris).**

Les modalités de participation autre que celles reproduites ci-dessus demeurent inchangées.



HERIGE - Société Anonyme au capital de 4.490.464,50 € - RCS LA ROCHE-SUR-YON 545 550 162 - APE 7010 Z - N° TVA FR53545550162
BX TWO - PA de la Bretonnière - 10, rue Augustin Fresnel - CS 50 024 – 85 600 Montaigu-Vendée Cedex
contact@herige-industries.fr - herige-industries.fr